

## **Société Générale SFH**

### **SG SFH**

Exercice clos le 31 décembre 2014

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur les comptes annuels**

---

**DELOITTE & ASSOCIES**  
185, avenue Charles de Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex  
S.A. au capital de 1.723.040

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

**ERNST & YOUNG Audit**  
1/2, place des Saisons  
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1  
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

## **Société Générale SFH SG SFH**

Exercice clos le 31 décembre 2014

### **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société SG SFH, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

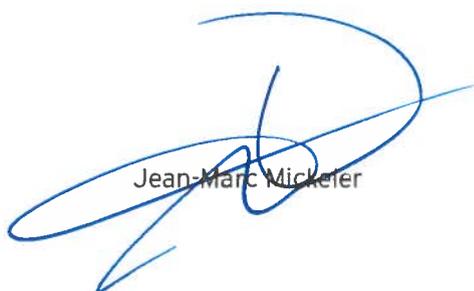
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes, et le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, l'exactitude et la sincérité de ces informations appellent de notre part l'observation suivante : ces informations n'incluent pas les rémunérations et avantages versés par la société contrôlant votre société aux mandataires sociaux concernés au titre des mandats, fonctions ou mission autres que ceux exercés au sein ou pour le compte de votre société.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 27 mars 2015

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES



Jean-Marc Mickleier

ERNST & YOUNG Audit



Micha Missakian

**Société Générale SFH**

**17 COURS VALMY**

**92800 PUTEAUX**

**Etats Financiers au 31 décembre 2014**

## SOMMAIRE

<b>BILAN</b>	<b>1</b>
Bilan actif et passif	2
Hors-bilan	3
<b>COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>4</b>
Compte de résultat	5
<b>ANNEXE</b>	<b>6</b>
Règles et méthodes comptables	7
<b>Informations sur Bilan et Compte de résultat</b>	<b>12</b>
Opérations interbancaires et assimilées	13
Créances sur les établissements de crédit	14
Autres actifs et comptes de régularisation	15
Dettes envers les établissements de crédit	16
Dettes représentées par un titre	17
Autres passifs et comptes de régularisation	18
Evolution des capitaux propres	19
Variation des capitaux propres	20
Produits et charges d'intérêts	21
Charges générales d'exploitation	22
Impôts sur les bénéfices	23
Situation fiscale différée	24
Engagements sur instruments financiers à terme	25
Opérations non inscrites au bilan	26
<b>Engagements financiers et autres informations</b>	<b>27</b>
Emplois et ressources ventilées selon la DRAC	28
Identité de la société consolidante	29
Intégration fiscale	30
Informations concernant les entreprises liées	31
Honoraires des commissaires aux comptes	32
Tableau des flux de trésorerie	33

**BILAN**

**ACTIF**

<i>(En EUR)</i>	31/12/2014	31/12/2013
Caisse, banques centrales, comptes courants postaux (note 2)	2 889	244
Effets publics et valeurs assimilées	-	-
Créances sur les établissements de crédit (note 3)	19 127 919 381	19 663 514 263
A vue	8 881 710	47 424 890
A terme	19 119 037 671	19 616 089 372
Opérations avec la clientèle	-	-
Créances commerciales	-	-
Autres concours à la clientèle	-	-
Comptes ordinaires débiteurs	-	-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-
Participations et autres titres détenus à long terme	-	-
Parts dans les entreprises liées	-	-
Crédit-bail et location avec option d'achat	-	-
Locations simple	-	-
Immobilisations incorporelles	-	-
Immobilisations corporelles	-	-
Capital souscrit non versé	-	-
Actions propres	-	-
Autres actifs	-	-
Comptes de régularisation (note 4)	200 718 044	236 176 393
<b>Total</b>	<b>19 328 640 314</b>	<b>19 899 690 899</b>

**PASSIF**

<i>(En EUR)</i>	31/12/2014	31/12/2013
Banques centrales, Comptes courants postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit (note 5)	109 534 782	149 768 454
A vue	-	-
A terme	109 534 782	149 768 454
Opérations avec la clientèle	-	-
Comptes d'épargne à régime spécial	-	-
A vue	-	-
A terme	-	-
Autres dettes	-	-
A vue	-	-
A terme	-	-
Dettes représentées par un titre (note 6)	18 668 819 874	19 145 694 065
Bons de caisse	-	-
Titres de marché interbancaires et titres de créances négociables	-	-
Emprunts obligataires	18 668 819 874	19 145 694 065
Autres dettes représentées par un titre	-	-
Autres passifs (note 7)	12 561 884	25 767 923
Comptes de régularisation (note 7)	61 882 355	123 004 025
Provisions	-	-
Dettes subordonnées	-	-
Fonds pour risques bancaires généraux	-	-
Capitaux propres (note 8)	475 841 419	455 456 432
Capital	375 000 000	375 000 000
Primes d'émission	-	-
Réserves	4 022 822	2 021 223
Ecart de réévaluation	-	-
Provisions réglementées	-	-
Subvention d'investissement	-	-
Report à nouveau	76 433 611	38 403 237
Résultat de l'exercice	20 384 987	40 031 972
<b>Total</b>	<b>19 328 640 314</b>	<b>19 899 690 899</b>

Résultat de l'exercice en centimes : 20 384 986,55  
Total du bilan en centimes : 19 328 640 314,28

(Les notes annexes qui figurent aux pages suivantes font partie intégrante des états financiers)

**HORS BILAN**

(En EUR)

31/12/2014

31/12/2013

**ENGAGEMENTS DONNES**

**Engagements de financement**

Engagements en faveur d'établissement de crédit

Engagements en faveur de la clientèle

**Engagements de garantie**

Engagements en faveur d'établissement de crédit

Engagements en faveur de la clientèle

**Engagements sur titres**

Titres à livrer

Autres engagements donnés

**ENGAGEMENTS RECUS**

**Engagements de financement**

Engagements reçus d'établissement de crédit

Engagements reçus de la clientèle

**Engagements de garantie**

Engagements reçus d'établissement de crédit

Engagements reçus de la clientèle

**Engagements sur titres**

Titres à recevoir

Autres engagements reçus

**AUTRES ENGAGEMENTS**

31/12/2014

31/12/2013

**Opérations en devises**

Engagements devises (achetées ou empruntées) à recevoir

Engagements devises (vendues ou prêtées) à donner

**Engagements sur instruments financiers à terme (note 13)**

51 152 875 136

54 438 548 341

**Autres engagements (note 12)**

Engagements donnés

Engagements reçus

23 045 165 722

23 354 393 364

**Engagements douteux**

(Les notes annexes qui figurent aux pages suivantes font partie intégrante des états financiers)

**COMPTE DE RESULTAT**

**COMPTE DE RESULTAT**

<i>(En EUR)</i>	31/12/2014	31/12/2013
<b>PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>		
+ Intérêts et produits assimilés (note 9)	2 075 859 512	1 840 677 012
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les étis de crédit	278 508 712	326 519 118
+ Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	-	-
+ Intérêts et produits sur obligations et autres titres à revenu fixe	(4 689 501)	26 214 693
+ Autres intérêts et produits assimilés	1 802 040 301	1 487 943 200
- Intérêts et charges assimilées (note 9)	(2 036 361 790)	(1 768 154 660)
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les étis de crédit	(218 140)	(1 779 061)
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	-	-
- Intérêts et charges sur obligations et autres titres à revenu fixe	(352 210 999)	(381 855 277)
- Autres intérêts et charges assimilées	(1 683 932 651)	(1 384 520 322)
+ Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées	-	-
- Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées	-	-
+ Produits sur opération de location simple	-	-
- Charges sur opérations de location simple	-	-
+ Revenus des titres à revenu variable	-	-
+ Commissions (produits)	-	-
- Commissions (charges)	-	-
+ / - Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de négociation	-	-
- Opérations sur titres de transaction	-	-
- Opérations de change	-	-
- Opérations sur instruments financiers	-	-
+ / - Gains nets sur opérations liées aux portefeuilles de placement et assimilés	-	-
- Plus ou moins value	-	-
- Dotations aux provisions et reprises	-	-
+ Autres produits d'exploitation bancaire	35	-
- Opérations faites en commun	-	-
+ Autres produits d'exploitation bancaire	35	-
- Autres produits non bancaires	-	-
- Autres charges d'exploitation bancaire	(12 422)	(4 611 844)
- Opérations faites en commun	-	-
- Autres charges d'exploitation bancaires	(12 422)	(4 611 844)
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	<b>39 485 335</b>	<b>67 910 508</b>
- Charges générales d'exploitation (note 10)	(6 579 047)	(3 379 121)
- Frais de personnel	-	-
- Autres frais administratifs	(6 579 047)	(3 379 121)
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>32 906 289</b>	<b>64 531 387</b>
- Coût du risque	-	-
- Coût du risque sur établissement de crédit	-	-
- Coût du risque sur la clientèle	-	-
- Coût du risque sur portefeuille titres	-	-
- Autres opérations	-	-
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>32 906 289</b>	<b>64 531 387</b>
+ / - Gains ou pertes sur actifs immobilisés	-	-
- Immobilisations financières	-	-
- Immobilisations incorporelles	-	-
- Immobilisations corporelles	-	-
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>32 906 289</b>	<b>64 531 387</b>
+ / - Résultat exceptionnel	-	-
- Impôt sur les bénéfices (note 11)	(12 521 302)	(24 499 415)
+ / - Dotation / reprises de FRBG et provisions réglementées	-	-
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>20 384 987</b>	<b>40 031 972</b>

(Les notes annexes qui figurent aux pages suivantes font partie intégrante des états financiers)

**ANNEXE**

## **Note 1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes sociaux de la société Société Générale SFH ont été établis conformément aux dispositions :

- du règlement n°91-01 du Comité de la réglementation bancaire relatif à l'établissement et à la publication des comptes des établissements de crédit,
- du règlement n°2000-03 du Comité de la réglementation comptable relatif aux états de synthèse individuels des entreprises relevant du CRBF modifié par le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n°2005-04 du 3 novembre 2005.

Selon l'art. 515-13, SG SFH est un établissement de crédit, agréé en qualité de société financière par le comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement. La société a pour objet de consentir ou d'acquérir des prêts garantis, des expositions sur des personnes publiques et des titres et valeurs tels que définis aux Art L.515-14 à L.515-17.

- Les prêts garantis sont des prêts assortis soit d'une hypothèse de premier rang ou d'une sûreté immobilière conférant une garantie au moins équivalente, soit dans les limites et des conditions déterminées par décret en Conseil d'Etat, sous réserve que le prêt garanti soit exclusivement affecté au financement d'un bien immobilier, d'un cautionnement d'un établissement de crédit ou d'une entreprise d'assurance n'entrant pas dans le périmètre de consolidation défini à l'art L.233-16 du Code de commerce dont relève SG SFH ;

- Les expositions sur des personnes publiques sont des éléments d'actif, tels que des prêts ou des engagements hors bilan sur des personnes dont la qualité est énumérée à l'Art L.515-15.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales et bancaires d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### **CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE ET COMPARABILITE DES COMPTES**

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de l'exercice.

### **CHANGEMENT D'ESTIMATION**

Aucun changement d'estimation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### **CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET LA CLIENTELE**

Les créances sur les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature des concours : créances à vue (comptes ordinaires et opérations au jour le jour) et créances à terme pour les établissements de crédit; créances commerciales, comptes ordinaires et autres concours pour la clientèle.

Les intérêts courus non échus sur ces créances sont portés en comptes de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet d'une appréciation au cas par cas. Une dépréciation en fonction du risque encouru est constituée pour chacune d'elles. Aucune dépréciation n'a été constatée à l'arrêté.

### **CREANCES DOUTEUSES**

Par application du règlement n°2002-03 du Comité de la réglementation comptable relatif au traitement comptable du risque de crédit, modifié par le règlement n°2005-03, sont distingués comptablement les encours sains et les encours douteux.

Sont des encours douteux, les encours porteurs d'un risque de crédit avéré correspondant à l'une des situations

suivantes:

- lorsqu'il existe un ou plusieurs impayés depuis trois mois au moins (six mois pour le crédit bail immobilier, neuf mois pour les créances sur des collectivités locales),
- lorsque la situation d'une contrepartie présente des caractéristiques telles qu'indépendamment de l'existence tout impayé on peut conclure à l'existence d'un risque avéré. Il en est ainsi notamment lorsque l'établissement a connaissance de la situation financière dégradée de sa contrepartie, se traduisant par un risque de non recouvrement,
- s'il existe des procédures contentieuses entre l'établissement et sa contrepartie, notamment les procédures de surendettement, de redressement judiciaire, liquidation judiciaire, faillite personnelle, liquidation de bien, ainsi que les assignations devant un tribunal correctionnel.

Par contagion, le classement d'un encours en douteux sur une contrepartie entraîne obligatoirement le déclassement de tous les engagements liés à cette contrepartie, nonobstant l'existence de garanties ou de cautions (sauf cas de litiges ponctuels ou d'un risque de crédit dépendant de la solvabilité d'un tiers).

Les encours douteux donnent lieu à la constitution de dépréciations correspondant à la perte probable.

Les dotations et reprises de dépréciations, les pertes sur créances irrécupérables et les récupérations sur créances amorties sont présentées dans la rubrique « Coût du risque ».

Aucune créance douteuse n'a été constatée dans les comptes de SG SFH à l'arrêté.

## **PORTEFEUILLE TITRES**

Les titres sont classés en fonction de :

- Leur nature : effets publics (bons du Trésor et titres assimilés), obligations et autres titres à revenu fixe (titres de créances négociables et titres du marché interbancaire), actions et autres titres à revenu variable ;
- L'intention de détention selon leur portefeuille de destination : transaction, placement, investissement, participations et parts dans les entreprises liées, activité de portefeuille et autres titres détenus à long terme, correspondant à l'objet économique de leur détention.

Les achats et les ventes de titres sont comptabilisés au bilan en date de règlement-livraison.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais d'acquisition.

### \* TITRES DE PLACEMENT

#### • Actions et autres titres à revenus variables

A la clôture de l'exercice, les titres sont évalués par rapport à leur valeur probable de négociation. Aucune compensation n'est opérée entre les plus et moins-values latentes ainsi constatées. En cas de moins-values latentes, une dépréciation du portefeuille titres est constatée en comptabilité.

Les revenus attachés aux actions de placement sont portés au compte de résultat dans la Rubrique "Revenus des titres à Revenus Variables".

Les dotations et reprises de dépréciation ainsi que les plus ou moins-values de cessions de ces titres sont comptabilisées dans la rubrique "Gains ou Pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés » du compte de résultat.

#### • Obligations et autres titres à revenu fixe

Les différences entre les prix d'acquisition et les valeurs de remboursement (primes si elles sont positives, décotes si elles sont négatives) sont enregistrées au compte de résultat sur la durée de vie résiduelle des titres concernés. Les intérêts courus à recevoir attachés aux obligations et autres titres à revenu fixe de placement sont portés dans un compte de créances rattachées en contrepartie de la rubrique "Intérêts et produits sur obligations et autres titres à revenu fixe" du compte de résultat.

A la clôture de l'exercice, les titres sont estimés selon leur valeur probable de négociation. Les plus-values ne sont pas comptabilisées et les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une dépréciation. Les dotations et reprises de dépréciation ainsi que les plus ou moins-values de cession de ces titres sont enregistrées dans la rubrique "Gains ou Pertes sur opérations liées aux portefeuilles de placement et assimilés» du compte de résultat.

### \* TITRES D'INVESTISSEMENT

Les titres d'investissement sont les titres à revenu fixe assortis d'une échéance fixée qui ont été avec l'intention

manifeste de les détenir jusqu'à l'échéance et pour lesquels Société Générale SFH a la capacité de les détenir jusqu'à l'échéance.

A la clôture de l'exercice, les moins-values latentes ne donnent pas lieu à la constitution d'une dépréciation relative au portefeuille-titres, sauf s'il existe une forte probabilité de cession des titres à court terme, ou s'il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

Les dotations et reprises de dépréciations ainsi que les plus ou moins-values de cession de titres d'investissement sont enregistrées dans la rubrique « Gains ou Pertes sur actifs immobilisés » du compte de résultat.

#### **DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET LA CLIENTELE**

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes : dettes à vue (dépôts à vue, comptes ordinaires) et dettes à terme pour les établissements de crédit ; comptes d'épargne à régime spécial et autres dépôts pour les opérations avec la clientèle.

Les intérêts courus sur ces dettes sont portés en comptes de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

#### **DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE**

Les dettes représentées par un titre correspondent à des obligations foncières et autres ressources bénéficiant du privilège défini à l'article L.515-19 du Code monétaire et financier.

Les dettes représentées par un titre et plus précisément par une obligation foncière sont enregistrées pour leur valeur nominale. Les primes de remboursement et les primes d'émissions sont amorties linéairement sur la durée de vie des titres concernés. Elles figurent au bilan, dans les rubriques d'encours des types de dettes concernées.

L'amortissement de ces primes figure au compte de résultat dans les intérêts et charges sur obligations et titres à revenu fixe. Dans les cas d'émissions d'obligations au dessus du pair, l'étalement des primes d'émission vient en diminution des intérêts et charges assimilées sur obligations et titres à revenu fixe.

Les intérêts courus à verser attachés à ces titres sont portés dans un compte de dettes rattachées en contrepartie de compte de résultat dans la rubrique "Intérêts et charges assimilées".

Au titre de l'article L.515-20 du Code monétaire et financier et de l'article 6 du règlement CRB n°99-10 du 27 juillet 1999, le montant total des éléments d'actif doit être à tout moment supérieur au montant des éléments de passif bénéficiant du privilège mentionné à l'article L.515-19 du dit Code monétaire et financier.

#### **IMPOTS DIFFERES**

La société utilise la faculté d'enregistrer des impôts différés dans ses comptes sociaux. Les impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'une différence temporaire est identifiée entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales. Les variations de l'exercice sont inscrites en compte de résultat dans le poste « impôt sur les bénéfices » et les stocks sont enregistrés au bilan dans le poste « compte de régularisation ».

#### **PROVISIONS**

Les provisions inscrites au passif du bilan sont comptabilisées conformément au règlement n°2000-06 du 7 décembre 2000 du Comité de la Réglementation Comptable.

Les provisions représentent des passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de manière précise. Leur constitution est subordonnée à l'existence d'une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie attendue.

Ces provisions couvrent des risques identifiés à l'actif, au passif du bilan et au hors bilan.

Les dotations et les reprises de provisions sont classées par nature dans les rubriques correspondantes du compte de résultat.

#### **OPERATIONS EN DEVICES**

Les opérations comptabilisées par la société sont essentiellement en euro.

#### **OPERATIONS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME**

Les opérations de couverture portant sur des instruments financiers à terme de taux ou de devises sont enregistrées conformément aux dispositions des règlements n°88-02 et n°92-04 modifiés du Comité de la réglementation bancaire et du règlement n°2002-01 du Comité de la réglementation comptable. Les engagements nominaux sur les instruments à terme sont présentés en hors bilan.

#### **AUTRES ENGAGEMENTS**

En l'absence de précision réglementaire sur les modalités de ventilation relative aux créances remises en pleine propriété à titre de garantie, les créances et les OAT reçues par SG SFH en garantie des prêts accordés sont enregistrées en hors-bilan dans un compte de garantie reçue.  
Les OAT sont comptabilisées à la juste valeur.

#### **FRAIS DE PERSONNEL - AVANTAGES DU PERSONNEL**

SG SFH n'emploie pas de salarié et n'a aucun engagement de retraite ni de charges sociales.

#### **CHARGE FISCALE**

Le taux normal de l'impôt sur les sociétés est de 33.3% et de 0% pour les plus-values à long terme sous réserve de la taxation d'une quote-part de frais et charges de 1.66%. Les sociétés françaises sont soumises sur la base de l'impôt dû avant imputation des crédits d'impôt, à une Contribution Sociale sur les bénéfices des sociétés de 3.3% ainsi qu'à une Contribution Exceptionnelle de 10.7 % de l'IS lorsque leur chiffre d'affaires est supérieur à 250 MEUR. SG SFH, constate comptablement la charge relative à la contribution sociale de solidarité, l'année à laquelle elle se rapporte. Cette contribution n'étant déductible fiscalement qu'au moment de son décaissement (année N+1), SG SFH enregistre un impôt différé actif, correspondant à l'économie d'impôt sur les sociétés qui sera réalisée l'année du paiement de la contribution sociale de solidarité. Cet impôt différé actif est repris comptablement l'exercice suivant.

#### **RESULTAT EXCEPTIONNEL**

La rubrique "Résultat exceptionnel" comprend les produits et charges encourus par SG SFH dont la survenance revêt un caractère exceptionnel soit par leur nature soit par leur montant. Ils sont le plus souvent générés par des événements exogènes à l'activité de SG SFH.

#### **TRANSACTIONS ENTRE LES PARTIES LIEES**

Conformément au règlement ANC n°2010-04 du 7 octobre 2010, relatif aux transactions entre parties liées et aux opérations non inscrites au bilan, modifiant le règlement du Comité de la réglementation bancaire n° 91-01 relatif à l'établissement et à la publication des comptes individuels des établissements de crédit, la société Société Générale SFH ne donne pas d'information en annexe pour tout ou partie des raisons suivantes :

- les transactions effectuées ont été conclues à des conditions normales de marché ;
- les transactions effectuées concernent des opérations avec sa société mère, les filiales qu'elle détient (directement ou indirectement) en quasi-totalité ou entre ses filiales détenues en quasi-totalité.

#### **FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE**

Au cours du premier trimestre de l'année 2014, Société Générale SFH a procédé à une nouvelle émission d'OFH.

Cette nouvelle émission a donné lieu aux opérations suivantes le 29 avril 2014 :

##### A l'actif :

- mise en place du tirage n° 21 au titre du prêt collatéralisé, pour un montant de 750 millions d'euros de maturité 29 avril 2024,
- remboursement partiel anticipé du tirage n° 7 au titre du prêt collatéralisé, pour un montant équivalent et de maturité 27 mai 2024.

##### Au passif :

- émission publique de la série n° 32 d'OFH, placée auprès d'investisseurs externes au Groupe pour un montant nominal total de 750 millions d'euros de maturité 29 avril 2024 à taux fixe de 2,0 %,
- remboursement partiel anticipé de la série n° 21 pour un montant équivalent.

En novembre 2014, Société Générale SFH a procédé à un remboursement anticipé visant à réduire la taille de son bilan de 19.000 millions à 18.500 millions d'euros afin de constituer une réserve d'actifs de prêts personnels immobiliers éligibles.

Ce remboursement a consisté le 24 novembre 2014 à procéder aux opérations suivantes :

A l'actif :

- remboursement du tirage n° 3 du prêt collatéralisé pour un montant en principal de 500 millions d'euros.

Au passif :

- remboursement anticipé partiel de 500 millions d'euros par Société Générale SFH de la série d'Obligations de Financement de l'Habitat (OFH) n° 17 souscrite initialement par SOCIETE GENERALE pour un montant nominal de 1.500 millions d'euros.

**EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

Depuis la clôture de l'exercice, Société Générale SFH a procédé aux opérations suivantes en date de valeur 27 février 2015 :

- remboursement anticipé total de la série n° 19 d'OFH de maturité 10 août 2020, initialement souscrite par SOCIETE GENERALE, pour un montant nominal de 500 millions d'euros,
- émission de la série n° 33 d'OFH de maturité 27 février 2020, pour un montant nominal total de 500 millions d'euros et souscrite par des investisseurs externes au groupe SOCIETE GENERALE,
- remboursement anticipé total de la série n° 17 d'OFH de maturité 27 mai 2015, initialement souscrite par SOCIETE GENERALE, pour un montant nominal de 1 000 millions d'euros,
- émission de la série n° 34 d'OFH de maturité 27 février 2029, pour un montant nominal total de 1.000 millions d'euros, et souscrite entièrement par SOCIETE GENERALE.

**INFORMATIONS  
BILAN ET RESULTAT**

## Note 2

### OPERATIONS INTERBANCAIRES ET ASSIMILEES

<i>(En EUR)</i>	31/12/2014	31/12/2013
Caisses		
Banques centrales	2 889	244
Comptes courants postaux		
<b>Total</b>	<b>2 889</b>	<b>244</b>

### Note 3

#### CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

<i>(En EUR)</i>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>
<b>Comptes et prêts</b>	19 127 919 381	19 663 514 263
<b>A vue :</b>	<b>8 881 710</b>	<b>47 424 890</b>
Comptes ordinaires	8 881 710	47 424 890
Prêts et comptes au jour le jour		
Valeurs reçues en pension au jour le jour		
<b>A terme :</b>	<b>19 119 037 671</b>	<b>19 616 089 372</b>
Prêts et comptes à terme	19 119 037 671	19 616 089 372
Prêts subordonnés et participatifs		
Valeurs reçues en pension à terme		
<b>Créances rattachées</b>		
<b>Créances douteuses</b>		
<b>Total brut</b>	<b>19 127 919 381</b>	<b>19 663 514 263</b>
<b>Dépréciations</b>		
<b>Total net</b>	<b>19 127 919 381</b>	<b>19 663 514 263</b>
<b>Titres reçus en pension</b>		
<b>Créances rattachées</b>		
<b>Total</b>	<b>19 127 919 381</b>	<b>19 663 514 263</b>

## Note 4

### AUTRES ACTIFS ET COMPTES DE REGULARISATION

<i>(En EUR)</i>	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
<b>Autres actifs :</b>	<b>Sous-total</b>	<b>-</b>
Compte courant SG impôt groupe		
Débiteurs divers		
<b>Comptes de régularisation :</b>	<b>Sous-total</b>	<b>200 718 044</b>
Charges comptabilisées d'avance	21 525 192	26 214 693
Etalement des primes d'émission	21 525 192	26 214 693
<b>Produits à recevoir</b>	<b>178 975 432</b>	<b>209 961 700</b>
Créances sur les établissements de crédit		
Opérations avec la clientèle		
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Actions et autres titres à revenu variable		
Participations et autres titres détenus à long terme		
Parts dans les entreprises liées		
Opérations de crédit-bail et de location avec option d'achat		
Opérations de location simple		
Immobilisations corporelles et incorporelles		
Actions propres		
Autres actifs		
Comptes de régularisation	178 975 432	209 961 700
Impôts différés (*)	217 420	297 146
Autres comptes de régularisation		
	<b>Total brut</b>	<b>200 718 044</b>
		<b>236 176 393</b>
<b>Dépréciations</b>		
	<b>Total net</b>	<b>200 718 044</b>
		<b>236 176 393</b>

(\*) Les impôts différés sont détaillés dans la note 11

**Note 5**

**DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT**

<i>(En EUR)</i>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2013</b>
<b>Dettes à vue :</b>	-	-
Dépôts et comptes ordinaires		
Comptes et emprunts au jour le jour		
Valeurs données en pension au jour le jour		
<b>Dettes à terme :</b>	<b>109 517 290</b>	<b>149 725 436</b>
Emprunts et comptes à terme	109 517 290	149 725 436
Valeurs données en pension à terme		
Dettes rattachées	17 492	43 018
Titres donnés en pension		
<b>Total</b>	<b>109 534 782</b>	<b>149 768 454</b>

## Note 6

### DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE

<i>(En EUR)</i>	31/12/2014	31/12/2013
Bons de caisse		
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables		
Emprunts obligataires	18 500 000 000	19 000 000 000
Autres dettes représentées par un titre		
<b>Sous-total</b>	<b>18 500 000 000</b>	<b>19 000 000 000</b>
Dettes rattachées	168 819 874	145 694 065
<b>Total</b>	<b>18 668 819 874</b>	<b>19 145 694 065</b>



## Note 8

### 1 - EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

(En EUR)

Affectation du résultat de l'exercice précédent	31/12/2014
<b>Origine :</b>	<b>78 435 209</b>
Report à nouveau antérieur	38 403 237
Résultat de la période	40 031 972
Prélèvement sur les réserves	
Autres mouvements	
<b>Affectation (1) :</b>	<b>78 435 209</b>
Réserve légale	2 001 598
Autres réserves	
Dividendes	
Autres répartition	
Report à nouveau	76 433 611

(1) La variation des postes de réserves et de report à nouveau par rapport à l'exercice précédent résulte de l'affectation du résultat au 31 décembre 2013 décidée par l'assemblée générale ordinaire en date du 14 mai 2014.

### 2 - CAPITAL SOCIAL

Le capital social est composé de 37 500 000 actions de 10 € de nominal, entièrement libérées.

### 3 - VENTILATION DES RESERVES

(En EUR)	Montant
Réserve légale	4 022 822
Réserves statutaires	
Autres réserves	
<b>Total</b>	<b>4 022 822</b>

### 4 - PROJET D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

(En EUR)	Montant
<b>Résultat disponible</b>	<b>96 818 598</b>
Report à nouveau antérieur	76 433 611
Résultat de la période	20 384 987
Prélèvement sur les réserves	
<b>Affectation (1) :</b>	<b>96 818 598</b>
Réserve légale	
Autres réserves	
Dividendes	
Autres répartition	
Report à nouveau	96 818 598

**Note 8 (suite)**

**5 - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES**

<i>(En EUR)</i>	31/12/2013	Augmentation	Diminution	31/12/2014
Capital	375 000 000			375 000 000
Primes d'émission	-			-
Réserves	2 021 223	2 001 599		4 022 822
Ecart de réévaluation	-			-
Provisions réglementées	-			-
Subvention d'investissement	-			-
Report à nouveau	38 403 237	38 030 374		76 433 611
Résultat de l'exercice	40 031 972	20 384 987	40 031 972	20 384 987
Distribution				-
<b>Total</b>	<b>455 456 432</b>	<b>60 416 960</b>	<b>40 031 972</b>	<b>475 841 419</b>

## Note 9

### 1 - PRODUITS ET CHARGES D'INTERETS

<i>(En EUR)</i>	Charges	produits	Net 2014	Net 2013
<b>Sur opérations avec les établissements de crédit :</b>	<b>218 140</b>	<b>278 508 712</b>	<b>278 290 572</b>	<b>324 740 057</b>
Op. avec banques centrales, comptes courants postaux et étés de crédit	218 140	278 508 712	278 290 572	324 740 057
Titres et valeurs reçus en pension			-	
Autres			-	
<b>Sur opérations avec la clientèle :</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Créances commerciales			-	
Autres concours à la clientèle			-	
Comptes ordinaires débiteurs			-	
Titres et valeurs reçus en pension			-	
Autres			-	
<b>Sur obligations et autres titres à revenu fixe</b>	<b>352 210 999</b>	<b>(4 689 501)</b>	<b>(356 900 500)</b>	<b>(355 640 584)</b>
<b>Sur dettes subordonnées</b>			<b>-</b>	
<b>Autres intérêts et produits ou charges assimilés</b>	<b>1 683 932 651</b>	<b>1 802 040 301</b>	<b>118 107 650</b>	<b>103 422 878</b>
<b>Total</b>	<b>2 036 361 790</b>	<b>2 075 859 512</b>	<b>39 497 722</b>	<b>72 522 351</b>

### 2 - REVENUS DES TITRES A REVENU VARIABLE

<i>(En EUR)</i>	2014	2013
Dividendes sur actions et autres titres à revenu variable		
Dividendes sur titres de participation et autres titres à long terme		
Part dans les entreprises liées		
Autres		
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## Note 10

### 1 - CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

<i>(En EUR)</i>	2014	2013	
<b>Frais de personnel</b>	-	-	
Salaires et traitements			
Charges sociales et fiscales sur rémunérations			
Autres			
<b>Autres frais administratifs</b>	<b>(6 579 047)</b>	<b>(3 379 121)</b>	
Impôts et taxes	(1 245 412)	(2 114 842)	
Services extérieurs	(5 333 635)	(1 264 279)	
Autres			
	<b>Total</b>	<b>(6 579 047)</b>	<b>(3 379 121)</b>

## Note 11

### 1 - IMPOTS SUR LES BENEFICES

(En EUR)	2014	2013
Charge fiscale courante	12 441 576	24 525 141
Charge fiscale différée	79 726	(25 726)
<b>Total</b>	<b>12 521 302</b>	<b>24 499 415</b>

### 2 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

(En EUR)	Incidence impôt sur les sociétés					Résultat après impôt
	Résultat avant impôts	Retraitements	Impôts brut (1)	Avoir fiscal crédit d'impôt	Impôt net imputé	
<b>Ventilation résultats</b>						
1 - Taxé au taux normal	32 906 289	(231 560)	12 416 397	-	12 416 397	20 489 892
2 - Taxé au taux réduit ou non taxable					-	-
<b>I. RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION (1 + 2)</b>	<b>32 906 289</b>	<b>(231 560)</b>	<b>12 416 397</b>	<b>-</b>	<b>12 416 397</b>	<b>20 489 892</b>
3 - Taxé au taux normal	-		-	-	-	-
4 - Taxé au taux réduit ou non taxable	-		-	-	-	-
<b>II. COUT DU RISQUE (3 + 4)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>III. RESULTAT D'EXPLOITATION (I + II)</b>	<b>32 906 289</b>	<b>(231 560)</b>	<b>12 416 397</b>	<b>-</b>	<b>12 416 397</b>	<b>20 489 892</b>
5 - Taxé au taux normal	-		-	-	-	-
6 - Taxé au taux réduit ou non taxable	-		-	-	-	-
<b>IV. +/- GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISES (5 + 6)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>V. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (III + IV)</b>	<b>32 906 289</b>	<b>(231 560)</b>	<b>12 416 397</b>	<b>-</b>	<b>12 416 397</b>	<b>20 489 892</b>
<b>VI. RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>DOTATION NETTES AUX PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>IMPOT COURANT</b>	<b>32 906 289</b>	<b>(231 560)</b>	<b>12 416 397</b>	<b>-</b>	<b>12 416 397</b>	
IMPOT DIFFERE	-	79 726	(79 726)	-	(79 726)	79 726
CREDIT D'IMPOT COMPTABILISE	-	-	-	-	-	-
CONTRIBUTIONS	-	-	-	-	-	-
IS AJUSTEMENT N-1		25 179	(25 179)		(25 179)	25 179
					-	-
<b>RESULTAT NET</b>	<b>32 906 289</b>	<b>(126 655)</b>	<b>12 521 302</b>	<b>-</b>	<b>12 521 302</b>	<b>20 384 987</b>

(1) Signes : l'impôt est signé en + pour une dette et en - pour une créance



**Note 13**

**1 - ENGAGEMENTS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME**

<i>(En milliers d'EUR)</i>	Opérations de gestion de positions	Opérations de couverture	Juste valeur	Total	
				31/12/2014	31/12/2013
<b>Opérations fermes</b>	-	-		51 152 875 136	54 438 548 341
<b>Opérations sur marchés organisés et assimilés :</b>	-	-		-	-
contrats à terme de taux d'intérêt					
contrats à terme de change					
autres contrats à terme					
<b>Opérations sur marchés de gré à gré</b>	-	-		51 152 875 136	54 438 548 341
swaps de taux d'intérêt				51 152 875 136	54 438 548 341
swaps financiers de devises					
FRA					
autres					
<b>Opérations conditionnelles</b>	-	-	-	-	-
options de taux d'intérêt					
option de change					
option sur actions et indices					
autres options					
<b>Total</b>	-	-	-	51 152 875 136	54 438 548 341

**2 - VENTILATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS SELON LEUR DUREE RESIDUELLE**

<i>(En milliers d'EUR)</i>				Total
	Moins d'1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	
		4 500 000 000	46 652 875 136	51 152 875 136
				-
				-
<b>Total</b>	-	4 500 000 000	46 652 875 136	51 152 875 136

## Note 12

### OPERATIONS NON INSCRITES AU BILAN

Conformément au règlement n°2010-04 du 7 octobre 2010, relatif aux informations non inscrites au bilan, modifiant le règlement du Comité de la réglementation bancaire n°91-01 relatif à l'établissement et à la publication des comptes individuels des établissements de crédit.

Cette annexe regroupe les informations sur les engagements financiers et opérations qui ne figurent pas au bilan.

Sont présentées les opérations dont les risques et avantages en résultant sont significatifs et dont la divulgation est nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de l'entreprise.

#### 1 - ENGAGEMENTS HORS-BILAN COMPTABILISES

##### 1.1 - HORS-BILAN - ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES

<i>(En EUR)</i>	Nature	31/12/2014
<b>Engagements donnés :</b>		
<b>Engagements de financement :</b>		
En faveur d'établissements de crédit		-
En faveur de la clientèle		
<b>Engagements de garantie :</b>		
D'ordre d'établissements de crédit		-
D'ordre de la clientèle		
<b>Engagements reçus :</b>		
<b>Engagements de financement :</b>		
D'établissements de crédit		-
De la clientèle		
<b>Engagements de garantie :</b>		
D'établissements de crédit		-
De la clientèle		

##### 1.2 - HORS-BILAN - ENGAGEMENTS SUR TITRES

<i>(En EUR)</i>	Nature	31/12/2014
Titres à livrer		-
Titres à recevoir		-

##### 1.3 - HORS-BILAN - ENGAGEMENTS DOUTEUX

##### 1.4 - HORS-BILAN - AUTRES ENGAGEMENTS

<i>(En EUR)</i>	Nature	31/12/2014
PPI en garantie et Nantissement de titres par SG		23 045 165 722

**ENGAGEMENTS FINANCIERS,  
AUTRES INFORMATIONS**

## Note 14

### EMPLOIS ET RESSOURCES VENTILES SELON LA DUREE RESTANT A COURIR

**Durée restant à courir au 31 décembre 2014**

<i>(En EUR)</i>	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	<b>Total</b>
<b>EMPLOIS</b>					
Créances sur les établissements de crédit	627 919 381	1 000 000 000	4 600 000 000	12 900 000 000	19 127 919 381
Opérations avec la clientèle					-
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-	-	-	-
Titres de transaction					-
Titres de placement					-
Titres d'investissement					-
Actions et autres titres à revenu variable	-	-	-	-	-
Titres de transaction					-
Titres de placement					-
Titres d'investissement					-
<b>RESSOURCES</b>					
Dettes envers les établissements de crédit	109 534 782				109 534 782
Opérations avec la clientèle					-
Dettes représentées par un titre	130 754 806	1 038 065 068	4 600 000 000	12 900 000 000	18 668 819 874

## **Note 15**

---

### IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Les comptes annuels de la SA SOCIETE GENERALE SFH sont inclus selon la méthode de l'intégration globale dans le périmètre de consolidation de :

SA SOCIETE GENERALE - 29 boulevard Haussmann 75009 PARIS

En conséquence, la société est exemptée de l'obligation d'établir des comptes consolidés ainsi qu'un rapport de gestion consolidé.

## **Note 16**

---

### **INTEGRATION FISCALE**

La Société SG SFH est intégrée fiscalement dans le groupe SOCIETE GENERALE depuis le 01/01/2008

Son résultat fiscal déterminé comme si elle n'était pas membre du groupe est le suivant :

Bénéfice à court terme de 32 674 729 €

Du fait de l'intégration fiscale, une dette de 12 416 397 € envers la société mère a été comptabilisée en compte courant SG au bilan par contrepartie au compte de résultat du poste impôt sur les bénéfices.

## Note 17

### INFORMATIONS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

Le présent état concerne les entreprises liées, c'est-à-dire celles susceptibles d'être incluses par intégration globale dans un même ensemble consolidable et les entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation (sociétés détenues entre 10 et 50 %).

<i>(En EUR)</i>	<b>31/12/2014</b>	<b>Part entreprises liées</b>
<b>Postes de l'actif</b>	<b>19 328 637 425</b>	<b>19 306 894 813</b>
Créances sur les établissements de crédit	19 127 919 381	19 127 919 381
Opérations avec la clientèle		
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Actions et autres titres à revenu variable		
Participations et autres titres détenus à long terme		
Parts dans les entreprises liées		
Crédit-bail et location avec option d'achat		
Location simple		
Immobilisations		
Autres actifs et comptes de régularisation	200 718 044	178 975 432
<b>Postes du passif</b>	<b>18 743 264 113</b>	<b>9 866 208 070</b>
Dettes envers les établissements de crédit		
Opérations avec la clientèle		
Dettes représentées par un titre	18 668 819 874	9 825 923 092
Autres passifs et comptes de régularisation	74 444 239	40 284 979
Provisions et subventions d'investissement		
Dettes subordonnées		
<b>Postes du hors bilan</b>		
<b>Engagements de financement</b>		
Engagements en faveur d'établissement de crédit		
Engagements en faveur de la clientèle		
Engagements reçus d'établissement de crédit		
Engagements reçus de la clientèle		
<b>Engagements de garantie</b>		
Engagements en faveur d'établissement de crédit		
Engagements en faveur de la clientèle		
Engagements reçus d'établissement de crédit		
Engagements reçus de la clientèle		
<b>Engagements sur titres</b>		
Opérations en devises		
Engagements sur instruments financiers à terme		
Autres engagements		
Engagements douteux		
<b>Postes du compte de résultat</b>		
Intérêts et produits assimilés	2 075 859 512	2 102 074 205
Revenus des titres à revenu variable		
Produits de commissions		
Intérêts et charges assimilés	(2 036 361 790)	(1 831 920 381)
Charges de commissions		
Autres charges d'exploitation bancaire	(12 422)	-
Autres frais administratifs	(6 579 047)	(4 620 000)

## Note 18

---

### HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires HT de la lettre de mission de notre commissaire aux comptes, au titre de l'exercice 2014, s'élève à :

DELOITTE & ASSOCIES	:	17 200.00 €	HT
ERNST & YOUNG	:	17 200.00 €	HT

## Note 19

### TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)

	31/12/2014	31/12/2013
<b>ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>		
Résultat de l'exercice	20 384 987	40 031 972
Retraitements du résultat, liés aux opérations d'exploitation	-	-
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Dotations nettes aux dépréciations/clientèle et établissements de crédit	-	-
Dotations nettes aux dépréciations/titres de placement	-	-
Dotations nettes aux provisions/crédit	-	-
Gains nets sur la cession d'immobilisations	-	-
Autres mouvements sans décaissement de trésorerie	(1 083 718)	(132 273)
Flux de trésorerie sur prêts aux établissements de crédit et à la clientèle	527 740 823	1 494 007 774
Flux de trésorerie sur titres de placement	-	-
Flux de trésorerie sur titres d'investissement	-	-
Flux sur autres actifs	5 069 227	(2 706 318)
Flux sur dettes/établissements de crédit et clientèle	(101 698 082)	(35 976 259)
Emissions nettes d'emprunts	-	-
Flux sur autres passifs	(12 079 581)	9 376 252
<b>Trésorerie nette utilisée par les activités d'exploitation</b>	<b>438 333 656</b>	<b>1 504 601 148</b>
<b>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>		
Flux liés à la cession de :	-	-
- Actifs financiers	-	-
- Immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Décaissements pour l'acquisition de :	-	-
- Actifs financiers	-	-
- Immobilisations corporelles et incorporelles	-	-
Flux net provenant d'autres activités d'investissement	-	-
<b>Trésorerie nette utilisée par les activités d'investissement</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>		
Flux de trésorerie due à l'émission d'actions	-	-
Dividendes versés	-	-
Emissions nettes de dettes subordonnées	-	-
Autres	(476 874 191)	(1 489 189 535)
<b>Trésorerie nette due aux activités de financement</b>	<b>(476 874 191)</b>	<b>(1 489 189 535)</b>
<b>TOTAL ACTIVITES</b>	<b>(38 540 535)</b>	<b>15 411 614</b>
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE</b>	<b>(38 540 535)</b>	<b>15 411 614</b>
Trésorerie à l'ouverture	47 425 134	32 013 520
Trésorerie à la clôture	8 884 599	47 425 134
<b>Net</b>	<b>(38 540 535)</b>	<b>15 411 614</b>
Caisse et banques centrales	2 889	-
Opérations à vue avec les établissements de crédit	8 881 710	47 425 134
<b>TOTAL</b>	<b>8 884 599</b>	<b>47 425 134</b>

Le tableau des flux de trésorerie analyse l'évolution des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, des activités d'investissement et des activités de financement entre deux exercices financiers.

Les activités de financement représentent les Emprunts Obligataires.

Le TFT a été établi conformément aux règles applicables au règlement 91-01 du Comité de la réglementation bancaire applicable aux établissements de crédit, ainsi qu'aux principes comptables généralement admis dans la profession bancaire française